

# JEUNE VOLONTAIRE NATIONAL DES NATIONS UNIES

## CONDITIONS DE SERVICE

### ÉLIGIBILITÉ

#### LIMITE D'ÂGE

18 - 26

#### EXPERIENCE

0 - 3 ans

#### STATUT

Affectation avec famille



### INDEMNITÉS

#### INDEMNITÉ MENSUELLE DE SUBSISTANCE (MLA)

80% d'Allocation de subsistance pour les Volontaires (VLA) pour un volontaire national des Nations Unies

#### MONTANT FORFAITAIRE D'ENTRÉE

US \$400 (y compris tous les frais liés à l'obtention de l'examen médical d'entrée)

#### TRANSPORT/ DÉPLACEMENT

US \$200 au début et à la fin lorsqu'il y a eu un déplacement



### SANTÉ, SÛRETÉ ET SÉCURITÉ

#### DIFFÉRENTIEL DE BIEN-ÊTRE

Différentiel A 15% de VLA  
Différentiel B 30% de VLA

#### SECURITÉ

100% remboursé conformément aux normes du Département de la sécurité et de la sûreté (DSS)

#### ASSURANCE MÉDICALE ET AUTRES

Assurance médicale, assurance-vie, invalidité, mutilation et actes de malveillance



### PERSONNES À CHARGE

#### COUVERTURE MÉDICALE

3 personnes à charge maximum. L'inclusion dans l'assurance médicale ne nécessite pas la présence au lieu d'affectation. La couverture est nationale



### PRESTATIONS DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE CARRIÈRE

#### FORMATION

e-Campus

#### APPRENTISSAGE

Accès aux programmes d'apprentissage sur le terrain, virtuels et programmes de formation en ligne

#### FORMATION PENDANT LE SERVICE

Administration par l'Agence hôte



### PRESTATIONS FIN DE SERVICE

#### INDEMNITÉ FIN D'AFFECTATION

1 VLA pour 12 mois de service accompli de manière satisfaisante

#### PRESTATIONS MÉDICALES

1 mois de prolongation après fin d'affectation

#### PRESTATIONS DE VOYAGE

Les droits au rapatriement sont accordés après l'accomplissement des formalités de départ



### CONGÉS

#### FORMATION & APPRENTISSAGE

10 jours ouvrables par période de 12 mois consécutifs

#### CONGÉ ANNUEL

30 jours/an (2.5/mois)

#### CONGÉ DE MALADIE CERTIFIÉ

7 jours non certifiés. Pour les congés de maladie certifiés, calculs sur la base de 30 jours annuels. Après 20 jours de congé de maladie, le cas est assigné à UNOG

#### CONGÉ POUR RAISON FAMILIALE

Déduit des congés de maladie non certifiés

#### CONGÉ PARENTAL

Paternité: 10 jours  
Maternité: 16 semaines

